



## Dispositif de prise en charge psychologique

- Tout public à partir de 3 ans
- Il s'agit d'une unité de renforcement psychologique soutenue et financée par l'Agence régionale de santé (ARS)
- Les consultations sont prises en charge financièrement, sans avance de frais, sur prescription médicale

Les séances sont assurées par **Nathalie KESSAS**, psychologue clinicienne

### Centre municipal de santé

12 rue Ethel et Julius Rosenberg  
37700 Saint-Pierre-des-Corps

#### Horaires

Mercredi : 9h-18h  
Jeudi : 9h-17h30  
Vendredi : 9h-16h

**Uniquement sur rendez-vous**

**02 47 63 43 60**

# Dispositif de prise en charge psychologique



## A qui s'adresse ce dispositif ?

- Enfants, adolescents, adultes, personnes âgées
- A toute personne rencontrant des difficultés passagères, en souffrance psychique ou présentant des troubles psychiatriques mineurs
- A toute personne se sentant en rupture d'équilibre sur les plans personnel, familial, conjugal, scolaire, professionnel, en perte de repères, en situation de deuil
- Troubles anxieux légers et mineurs
- A la suite de troubles réactionnels déclenchés post COVID
- A ceux qui souhaitent cerner, comprendre et agir sur les éléments de déséquilibre émotionnel et psychique pour les dépasser



## Ce que la prise en charge permet...

### Accéder à au moins 10 séances

Accès à au moins 10 séances d'accompagnement thérapeutique sur 12 mois, sans avance de frais, sur ordonnance du médecin traitant

### Faire le point

Un moment pour se poser dans un cadre accueillant, en toute sécurité pour appréhender les difficultés émotionnelles et personnelles rencontrées

### Faire un bilan

Se donner l'occasion de faire un bilan par le biais d'entretiens et d'outils d'évaluation cliniques

### Mobiliser ses ressources

Permettre à chacun de repérer et cerner les symptômes et d'y remédier en mobilisant ses propres ressources

Pouvoir orienter vers un relai si besoin